

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 2017- 445** du 31 août 2017

portant nominations à titre exceptionnel et civil  
dans l'Ordre National du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,  
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les décrets n° 99-243 du 14 mai 1999 et n° 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les lettres n° 610/PR/CAB/SP-C du 08 novembre 2016 et n°0117-16/PR/HAAC/PT/DC/SP-C du 27 octobre 2016 ;
- Vu** le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 25 novembre au 09 décembre 2016 ;

**DECRETE :**

## DECRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommées à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade de **Chevalier** pour rendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les acteurs de la nuit des oscars des sportifs dont les noms suivent :

- Madame **MEFFON Sèlidji Constance Mathilde**, Journaliste-Reporter sportif.

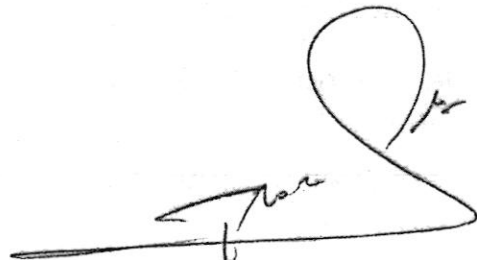
**Messieurs :**

- **ASSOGBA Nocalbert Godwin Coffi Mawuto**, Etudiant ;
- **HOSSOU Gbènakpon Francis**, Journaliste-Animateur.

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

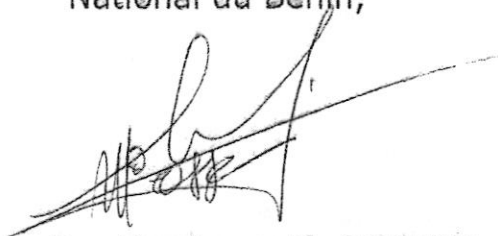
Fait à Cotonou, le 31 août 2017

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



**Patrice TALON.-**

La Grande Chancelière de l'Ordre  
National du Bénin,



**Dr. Koubourath OSSENI**

**AMPLIATIONS** : PR : 4, AN : 4, CC : 2 CS : 2, HCJ : 2, HAAC : 2 CES : 2, MINISTERES : 21, GCONB : 20, SGG : 4, DEPARTEMENTS : 12, INTERESSE : 1, JORB : 2.